

Siège : 13 bis Rue du Docteur Rocheblave 30260 QUISSAC
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-six et le vingt-neuf avril, à dix-huit heures et huit minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Piémont Cévenol s'est réuni dans le foyer de Quissac au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Monsieur Fabien CRUVEILLER, Président de la Communauté de communes du Piémont Cévenol.

Date de convocation : le 23 avril 2026

Date d'affichage : le 23 avril 2026

Nombre de délégués : 56

En exercice : 56

Présents : 46

Votants : 46 + 7 = 53

Votants par procuration : 7

Absents excusés :

Absents : 3

Présents : MM. TRINQUIER Gilles, METGE Alain, GAUBIAC Laurent, CAHU Robert, ROUDIL Joël , FURESTIER David, MENVIEL Rémy, DAUTHEVILLE Jacques, JEAN Lionel, DELORME Jean-Martin, CONDOMINES Robert, MARTIN Laurent, CAUVIN Bernard, VIALA Christian, BUCHOU Serge, CASTELLVI Jean-Marie, TORTOSA Bruno, CAZALIS Sebastien, FOUGAIROLLE Michel, SEMENOFF Serge, Mme BRUNEL Isabelle, MM. CATHALA Serge, CHALIER Rémi, DREVON Nicolas, FIORENZANO Johan, Mme LE ROUX Laetitia, MM. MOH Cyril, BARON Jérôme, SALA Michel, ALLEN Cédric, Mme ENJOLRAS Nelly, M. GOURDIN Roland, Mme COSTA PORTA - JACQUET Arlette, M.MARTINEZ Aurélien, Mmes MEUNIER Hélène, REMILLY Christine, MM. DOMINICUS Romain, MAZAURIC Pierre, SOULIER Cyril, Mmes LEFORT Véronique, AGNIEL Virginie, M. MARION Cédric, Mmes OCHRYMCZUK Anny, LAURENT Stéphanie, M. MONEL José.

Procurations :

Mmes GOMEZ Magdaléna à Mme BRUNEL Isabelle

M. PINCHARD Philippe à M. CRUVEILLER Fabien

M. BERTO Stéphan à M. MARTINEZ Aurélien (jusqu'à l'arrivée de M. BERTO délibération 095)

Mme SEGURA Delphine à M. CAUVIN Bernard

M. CASTANON Philipe à M. MARTIN Laurent

M. WITSCHGER Olivier à Mme MEUNIER Hélène (jusqu'au vote de la délibération 072)

M. GAILLARD Olivier à Mme AGNIEL Virginie

Absents excusés :

Absents : MM. SIPEIRE Jacky, LAGARDE Jean-Louis, GRAS Guillaume

Secrétaire de séance : M. MOH Cyril

Début de séance : 18h08

Délibération n°070/2026 : Vote du budget du SPANC exercice 2026

Robert CONDOMINES expose les conditions de préparation du budget du SPANC exercice 2026 et propose que celui-ci soit voté par chapitre. Cette proposition reçoit l'aval **unanime** de l'assemblée. Il présente les chiffres pour les sections de fonctionnement et d'investissement

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-31, L2122-21, L2343-1 et 2, R2342-1 à D2342-12,

Vu le Code Général de la Fonction Publique (CGFP) adoptée par l'ordonnance n°2021-1574 du 24 novembre 2021, prise en vertu d'une habilitation octroyée par la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le Débat d'Orientations Budgétaires en date du 22 avril 2026,

Considérant le résultat d'exécution du budget 2025 et l'affectation des résultats du budget 2026 du SPANC en date du 22 avril 2026,

Considérant que les budgets 2026 doivent être votés avant le 30 avril 2026.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

PROCEDURE au vote par chapitre

SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES		
CHAPITRE	PROPOSITIONS	VOTES EXPRIMÉS
002 – Résultat d'exploitation reporté (déficit)	32 593.78 €	Unanimité
011 - Charges à caractère général	61 434.00 €	Unanimité
012 - Charges de personnel et frais assimilés	18 389.00 €	Unanimité
65 - Autres charges de gestion courante	6 000.00 €	Unanimité
67 - Charges exceptionnelles	1 000.00 €	Unanimité
68 – Dotations aux amortissements et aux provisions	75.00 €	Unanimité
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	119 491.78 €	

RECETTES		
CHAPITRE	PROPOSITIONS	VOTES EXPRIMÉS
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	119 491.78 €	Unanimité
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	119 491.78 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		
CHAPITRE	PROPOSITIONS	VOTES EXPRIMÉS
21 - Immobilisations corporelles	9 942.14 €	Unanimité
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	9 942.14 €	

RECETTES		
CHAPITRE	PROPOSITIONS	VOTES EXPRIMÉS
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	9 942.14 €	Unanimité
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	9 942.14 €	

ADOpte à l'unanimité le budget 2026 du SPANC

Pour mémoire, montants totaux des chapitres du budget SPANC principal par section adopté :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	119 491.78 €	119 491.78 €
INVESTISSEMENT	9 942.14 €	9 942.14 €
TOTAL	129 433.92 €	129 433.92 €

DECIDE à l'Unanimité

- d'autoriser le Président à signer toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil communautaire.


Le Président
Fabien CRUVEILLER


Certifiée exécutoire compte-tenu :

- de la transmission en sous-préfecture le : 04.05.2026
- de la publication : 04.05.2026